





**FORMATION DE BASE DES PERSONNES QUI EXECUTENT LES TACHES ENUMEREES AUX POINTS 11.2.3.1 ; 11.2.3.4 ET 11.2.3.5 ET AUX POINTS 11.2.4, 11.2.5 ET 11.5**

	<b>EFFECTIF</b> <b>12</b> Participants au maximum		<b>DUREE</b> <b>18H00</b> Minimum		<b>COÛT</b> <b>1000€</b> Soit 55.55€/heure		<b>DATES SESSION</b> Nous consulter
<b>PUBLIC</b>	Agent de sûreté ou futur agent de sûreté Responsable Sûreté et les personnes appartenant au siège d'une entreprise et effectuant des audits qualité sur plusieurs sites						
<b>PRE REQUIS</b>	Compréhension de la langue française, savoir lire et écrire						
<b>OBJECTIFS</b>	Voir synthèse du programme						
<b>VALIDATION</b>	QCM avec note minimale de validation fixée à 12/20						
<b>Méthode et support</b>	Cours théorique Powerpoint®/ Vidéoprojecteur						
<b>Moyens Pédagogiques</b>	Méthode active, apports de connaissances et d'outils méthodologiques, analyse, Mise en pratique.						
<b>Accessibilité aux personnes porteuses de handicap</b>	Tous les sites sont accessibles. Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap						
<b>Modalités et délais d'accès</b>	Début de formation: selon calendrier disponible sur demande, périodicité 2 sessions par semestre selon taux de participation.						



**PROGRAMME DE FORMATION**

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles.
- Connaissance du cadre juridique pour la sûreté de l'aviation civile.
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation civile, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté.
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès.
- Connaissance des systèmes de titre de circulation utilisés à l'aéroport.
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité.
- Connaissance des procédures de notification.
- Aptitude à identifier des articles prohibés.

- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté.
- Connaissance de la façon dont le comportement humain et les réactions peuvent affecter les performances en matière de sûreté.
- Capacité à communiquer avec clarté et assurance
- Aptitude à identifier des articles prohibés.
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté.
- Connaissance de la façon dont le comportement humain et les réactions peuvent affecter les performances en matière de sûreté.
- Capacité à communiquer avec clarté et assurance
- Connaissance des prescriptions légales et applicables et des moyens de s'y conformer.
- Connaissance du contrôle de la qualité aux niveaux interne, national, communautaire et international.
- Capacité à motiver.
- Connaissance des capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/de filtrage utilisée.